



# Assemblée générale

Distr. générale  
26 février 2002  
Français  
Original: anglais

---

## Cinquante-sixième session

Point 149 de l'ordre du jour

### Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre

## Budget de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### Rapport du Secrétaire général

#### *Résumé*

Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 44 973 900 dollars (montant net : 43 337 700 dollars), y compris des contributions volontaires en nature budgétisées, soit 1 321 200 dollars.

Sur le montant total des ressources, environ 18,9 % sont affectés au personnel civil. Les dépenses opérationnelles représentent 24,2 % du budget, les dépenses afférentes au personnel militaire 53 % et les contributions du personnel 3,8 % du total. Moins de 0,1 % du montant total des ressources est alloué aux autres programmes.

Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont indiquées au paragraphe 3 du présent rapport.

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Aperçu général . . . . .	1–3	3
II. Mandat politique de la Force . . . . .	4–7	4
III. Plan des opérations et moyens nécessaires . . . . .	8–13	5
IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces . . . . .		6
V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale . . . . .	14	6
VI. État des remboursements aux pays qui fournissent des contingents . . . . .	15–16	7
A. Pays fournissant actuellement des contingents . . . . .	15	7
B. État des remboursements . . . . .	16	8
VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome . . . . .	17–19	8
A. Méthode de remboursement . . . . .	17	8
B. Ressources nécessaires . . . . .	18–19	8
VIII. Effectifs nécessaires . . . . .	20	8
A. Modification du tableau d'effectifs . . . . .	20	8
B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et effectifs proposés . . . . .		10
IX. Définition d'objectifs . . . . .	21	11
<b>Annexes</b>		
I. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 . . . . .		12
A. Tableau récapitulatif . . . . .		12
B. Répartition des ressources par grande catégorie . . . . .		14
C. Renseignements complémentaires . . . . .		15
II. Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse . . . . .		21
A. Coûts standard et coûts propres à la mission . . . . .		21
B. Répartition des ressources par grande catégorie budgétaire : coûts standard et coûts propres à la mission . . . . .		29
C. Dépenses non renouvelables prévues . . . . .		30
III. Appui fourni par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre à des entités de l'ONU et d'autres entités dans la zone de la mission . . . . .		38
IV. Application des recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires . . . . .		40
V. Organigramme . . . . .		41
Carte . . . . .		42

## I. Aperçu général

1. Le présent rapport contient le projet de budget relatif au fonctionnement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre pour la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, dont le montant brut s'élève à 44 973 900 dollars (montant net : 43 337 700 dollars), y compris les contributions volontaires en nature budgétisées, soit 1 321 200 dollars.

2. Les ressources prévues pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 représentent une augmentation de 6,1 % (2 578 800 dollars) du montant total (brut) par rapport aux crédits ouverts pour l'exercice en cours (1er juillet 2001 au 30 juin 2002). Cet écart s'explique par une augmentation de 3 % des dépenses afférentes au personnel militaire, de 25,4 % des dépenses opérationnelles, de 54,9 % des dépenses au titre des autres programmes, et de 7,2 % des contributions du personnel, compensée par une diminution de 3,7 % des dépenses afférentes au personnel civil.

Tableau 1  
**Ressources financières**

(En milliers de dollars des États-Unis)

	Dépenses 2000/01	Montants autorisés 2001/02	Prévisions de dépenses <sup>a</sup> 2002/03	Augmentation/(réduction) proposée par rapport à 2001/02	
				Montant	Pourcentage
Personnel militaire	22 150,2	22 485,8	23 154,1	668,3	3,0
Personnel civil	8 318,4	8 525,4	8 208,7	(316,7)	(3,7)
Dépenses opérationnelles	7 887,2	8 424,5	10 566,5	2 142,0	25,4
Autres programmes <sup>b</sup>	60,1	56,3	87,2	30,9	54,9
Contributions du personnel	1 562,3	1 527,0	1 636,2	109,2	7,2
<b>Total brut<sup>c</sup></b>	<b>39 978,3</b>	<b>41 019,0</b>	<b>43 652,7</b>	<b>2 633,7</b>	<b>6,4</b>
Contributions volontaires <sup>d</sup>	–	1 376,1	1 321,2	(54,9)	(4,0)
<b>Total</b>	<b>39 978,3</b>	<b>42 395,1</b>	<b>44 973,9</b>	<b>2 578,8</b>	<b>6,1</b>

<sup>a</sup> On a indiqué dans la section B de l'annexe II la répartition des ressources (coûts standard et coûts propres à la mission).

<sup>b</sup> Non compris les dépenses de personnel.

<sup>c</sup> Non compris les ressources prévues au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi.

<sup>d</sup> Des contributions volontaires d'un montant de 1 430 300 dollars, indiquées dans le document A/55/788, auraient dû figurer dans la colonne se rapportant à la période 2000/01.

Tableau 2  
Ressources humaines

<i>Personnel militaire et civil</i>	2000/01 <sup>a</sup>	2001/02 <sup>a</sup>	2002/03	<i>Augmentation/ (réduction) par rapport à 2001/02</i>
Observateurs militaires	–	–	–	–
Personnel militaire	1 226	1 230	1 230	–
Police civile	34	35	35	–
Personnel international	41	44	44	–
Personnel local	145	147	105	(42)
Volontaires des Nations Unies	–	–	–	–

<sup>a</sup> Représente l'effectif autorisé le plus élevé.

3. Les décisions que l'Assemblée générale est appelée à prendre sont les suivantes :

a) Ouvrir un crédit d'un montant brut de 43 652 700 dollars (montant net : 42 016 500 dollars) pour le fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, y compris un montant de 20 505 500 dollars qui doit être financé au moyen de contributions volontaires du Gouvernement chypriote (14 005 500 dollars) et du Gouvernement grec (6 500 000 dollars);

b) Mettre en recouvrement le montant brut de 23 147 200 dollars (montant net : 21 511 000 dollars), représentant le solde net des contributions volontaires au titre du fonctionnement de la Force pendant la période de 12 mois commençant le 1er juillet 2002, à raison d'un montant brut de 1 928 933 dollars (montant net : 1 792 583 dollars) par mois, au cas où le Conseil de sécurité déciderait de proroger le mandat de la Force au-delà du 15 juin 2002.

## II. Mandat politique de la Force

**(Résolution 186 (1964) du Conseil de sécurité  
en date du 4 mars 1964)**

4. Le mandat de la Force avait été initialement défini comme suit par le Conseil de sécurité :

« Dans l'intérêt de la préservation de la paix et de la sécurité internationales ... faire tout ce qui est en son pouvoir pour prévenir toute reprise des combats et, selon qu'il conviendra, ... contribuer au maintien et au rétablissement de l'ordre public ainsi qu'au retour à une situation normale. »

5. Ce mandat, qui avait été défini dans le contexte des affrontements entre les communautés chypriote grecque et chypriote turque en 1964, a été réaffirmé à plusieurs reprises par le Conseil, le plus récemment dans sa résolution 1384 (2001) du 14 décembre 2001. Toutefois, depuis le 15 juillet 1974, le Conseil a adopté un certain nombre de résolutions confiant à la Force des attributions supplémentaires

ou modifiées, notamment en ce qui concerne le maintien d'une zone tampon entre les lignes de la Garde nationale chypriote et les forces turques ainsi que d'un cessez-le-feu de fait qui a pris effet le 16 août 1974. En l'absence d'un accord officiel de cessez-le-feu, le statu quo militaire demeure la norme par rapport à laquelle celle-ci détermine si des changements constituent des violations du cessez-le-feu.

6. Dans le cadre de l'exercice de son mandat, la Force doit s'acquitter des tâches ci-après : a) maintien du statu quo militaire et prévention d'une reprise des combats; et b) activités humanitaires et économiques visant à promouvoir un retour à la normale.

7. Le mandat en cours vient à expiration le 15 juin 2002, conformément à la résolution 1384 (2001) du Conseil de sécurité.

### **III. Plan des opérations et moyens nécessaires**

8. Pour s'acquitter des obligations qui lui incombent en vertu du mandat approuvé par le Conseil de sécurité, la Force a créé, entre les lignes de cessez-le-feu, une zone tampon de 180 kilomètres de long dont la largeur varie entre moins de 20 mètres à Nicosie et environ 7 kilomètres près d'Athienou, et qui occupe environ 3 % de la superficie de l'île, contenant certaines des terres agricoles les plus fertiles.

9. La Force surveille constamment les lignes de cessez-le-feu et la zone tampon grâce à un réseau de postes d'observation et de patrouilles et entretient sur une longueur de 270 kilomètres de multiples chemins de patrouille dont elle se sert pour mener des opérations de surveillance, contrôler les activités agricoles, ravitailler les postes d'observation et intervenir rapidement en cas d'incident.

10. Les effectifs autorisés actuels de la Force comprennent 1 230 militaires, 35 contrôleurs de la police civile, 44 fonctionnaires internationaux et 147 agents locaux. Pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003, la Force propose de réduire de 42 le nombre de postes d'agent local, eu égard aux gains d'efficacité qu'a permis de réaliser l'externalisation des services de restauration dans les secteurs 1 et 4. L'élément police civile de la Force, composé d'officiers australiens et irlandais, est chargé de maintenir une coopération étroite et d'assurer la liaison avec la police chypriote grecque et la police chypriote turque sur des questions présentant un intérêt intercommunautaire. Il s'agit notamment de les aider à mener des enquêtes, de contribuer au maintien de l'ordre dans la zone tampon et d'appuyer les activités humanitaires de la Force.

11. La Force effectue fréquemment des visites pour apporter une aide humanitaire à plus de 425 Chypriotes grecs et plus de 150 maronites qui résident dans la partie nord de l'île et aux 300 Chypriotes turcs qui résident dans la partie sud, et pour aider les membres de chacune de ces minorités à maintenir des contacts avec les membres de leur famille qui résident de l'autre côté de la zone tampon.

12. En ce qui concerne le rôle qu'elle joue sur le plan humanitaire et économique dans le cadre de ses efforts visant à promouvoir un retour à la normale, la Force coopère depuis de nombreuses années avec les autorités et organismes techniques des deux parties pour faciliter les activités humanitaires. Elle encourage également la reprise d'activités agricoles dans la zone tampon et s'efforce de la faciliter. Les activités économiques, telles que l'exploitation de carrières et de petites entreprises industrielles, sont autorisées dans la zone tampon, à condition que l'on sache à qui

appartiennent les entreprises en question et que les activités ne fassent peser aucune menace sur la sécurité.

13. La Force organise également des rencontres entre les membres des deux communautés et encourage les autorités à coopérer en vue d'assurer un retour à la normale. C'est ainsi qu'elle rend périodiquement visite aux Chypriotes grecs et aux maronites dans la partie nord de l'île et aux Chypriotes turcs dans la partie sud, facilite les réunions familiales, assure la distribution de manuels scolaires, de médicaments et de chèques de retraite aux Chypriotes grecs dans la partie nord, supervise les évacuations sanitaires et facilite les communications entre les autorités des services publics de distribution. La Force continue de superviser les conditions de vie et de les évaluer, compte tenu des recommandations qu'elle avait formulées dans son rapport de 1995 sur l'examen de la situation humanitaire et qui sont reproduites aux paragraphes 21, 24 et 25 du rapport du Secrétaire général (S/1995/1020). Des renseignements à jour sur les activités humanitaires entreprises récemment par la Force figurent dans le rapport du Secrétaire général en date du 30 novembre 2001, relatif à l'opération des Nations Unies à Chypre (S/2001/1122).

#### IV. Contributions au titre de l'accord sur le statut des forces

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		1er juillet 2001 au 30 juin 2002	1er juillet 2002 au 30 juin 2003
Chypre	Postes d'observation des Nations Unies et bureaux et logements fournis à titre gracieux par le Gouvernement chypriote aux contingents et aux unités de police civile, y compris le bâtiment du quartier général de la Force (valeur marchande, telle qu'estimée par la Force).	124 200	124 200

#### V. Contributions volontaires et fonds d'affectation spéciale

##### Contributions volontaires

(En dollars des États-Unis)

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		1er juin 2001 au 30 juin 2002	1er juillet 2002 au 30 juin 2003
Australie	Aux termes d'un accord daté du 20 mai 1964, le Gouvernement australien paie les frais de voyage des membres de la police civile australienne (actuellement au nombre de 15).	60 000	60 000

Gouvernement	Contribution	Valeur	
		1er juin 2001 au 30 juin 2002	1er juillet 2002 au 30 juin 2003
Chypre	Un tiers du coût du financement de la Force <sup>a</sup>	13 565 715	14 005 500
	25 % du coût des rations de la police civile	14 600	14 600
	30 % du coût de l'entretien du champ d'épandage dans la zone protégée par les Nations Unies	14 500	6 000
	Fourniture de matériel de cuisine aux unités militaires de la Force et réparation dudit matériel	38 200	39 050
	Fourniture de matériel pour l'entretien des postes d'observation des Nations Unies et pour les bureaux et logements destinés aux contingents et aux unités de police civile, y compris le bâtiment du quartier général de la Force	687 000	604 650
	Contre-valeur des dépenses de personnel afférentes à une équipe du Département des travaux publics du Gouvernement chypriote chargée d'assurer l'entretien des installations des Nations Unies pour le compte de la Force	491 800	546 875
	Contribution visant à couvrir en partie l'entretien de la piste de patrouille	50 000	50 000
	Grèce	Contribution annuelle au financement de la Force	6 500 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Le Gouvernement britannique a accepté, sous réserve de certaines conditions, de fournir à la Force deux équipes d'ingénieurs chargés d'exécuter des projets de rénovation électrique dans le secteur 2. La contribution volontaire permettra de couvrir des dépenses de personnel et les frais de voyage.	–	–

<sup>a</sup> Le chiffre indiqué pour la période 2001/02 comprend la part des ressources destinées au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi qui doit être versée par la Force. Le chiffre indiqué pour la période 2002/03 ne tient pas compte des montants à verser à ce titre dans la mesure où la part de la Force n'a pas encore été déterminée.

14. Il n'a pas été créé de fonds d'affectation spéciale à l'appui de la Force.

## VI. État des remboursements aux pays qui fournissent des contingents

### A. Pays fournissant actuellement des contingents

15. Des contingents sont actuellement fournis à la Force par les pays suivants : Argentine, Autriche, Canada, Finlande, Hongrie, Irlande, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord et Slovaquie.

## B. État des remboursements

16. Les pays qui fournissent des contingents avaient été remboursés intégralement à la date du 31 octobre 2001. Un montant de 4,7 millions de dollars leur est dû pour la période allant du 1er novembre 2001 au 31 janvier 2002.

## VII. Matériel appartenant aux contingents et soutien autonome

### A. Méthode de remboursement

17. Jusqu'à la période 2001/02, les montants remboursés aux gouvernements pour le matériel qu'ils fournissent à la Force étaient calculés sur la base de l'ancien système de remboursement (10 % du coût initial du matériel). Suite à la demande formulée par l'Assemblée générale dans sa résolution 54/19 du 29 octobre 1999, le montant prévu pour la période allant du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 a été calculé sur la base du coût estimatif des contrats de location avec services, pour lesquels un mémorandum d'accord a été conclu avec un pays fournissant des contingents. Des négociations sont actuellement en cours en vue de l'établissement de mémorandums d'accord avec deux autres pays.

### B. Ressources nécessaires

#### Matériels majeurs

18. Les montants à rembourser à trois pays qui fournissent des matériels majeurs à la Force en vertu de contrats de location avec services s'élèvent à 1 048 700 dollars.

19. Aucune ressource n'est nécessaire pour l'instant au titre du soutien autonome.

## VIII. Effectifs nécessaires

### A. Modification du tableau d'effectifs

	<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Écart net</i>
<b>Personnel international</b>			
Secrétaire général adjoint	1	1	–
Sous-Secrétaire général	1	1	–
D-2	1	1	–
D-1	1	1	–
P-5	2	2	–
P-4	2	2	–
P-3	4	4	–

	<i>Nombre de postes</i>		
	<i>Actuel</i>	<i>Proposé</i>	<i>Écart net</i>
P-2/P-1	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>12</b>	<b>12</b>	<b>–</b>
Agents des services généraux (1re classe)	–	–	–
Agents des services généraux (autres classes)	3	3	–
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>3</b>	<b>–</b>
Agents du Service mobile	29	29	–
Agents du Service de sécurité	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>29</b>	<b>29</b>	<b>–</b>
<b>Total, personnel international</b>	<b>44</b>	<b>44</b>	<b>–</b>
Personnel local	147	105	(42)
Administrateurs recrutés sur le plan national	–	–	–
Volontaires des Nations Unies	–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>147</b>	<b>105</b>	<b>(42)</b>
<b>Total</b>	<b>191</b>	<b>149</b>	<b>(42)</b>

20. Les changements qu'il est proposé d'apporter au tableau d'effectifs, tels qu'ils figurent dans le tableau ci-dessus, se traduisent par une diminution nette de 42 postes d'agent local, résultant de la suppression de 43 postes d'agent local suite à l'externalisation des services de restauration dans les secteurs 1 et 4. Cette réduction est contrebalancée par la création proposée d'un nouveau poste d'agent local pour un assistant à la gestion des contrats, au Bureau du Chef de l'administration. Il est en outre proposé de transférer deux postes d'agent du Service mobile de la Section des services généraux, l'un au Bureau du Chef de l'administration et l'autre à la Section des services d'appui. On trouvera dans la section B ci-dessous la ventilation détaillée, par service, des effectifs actuels et des effectifs proposés.

## B. Tableau d'effectifs : effectifs actuels et effectifs proposés

	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Service mobile	Agents des services généraux		Service de sécurité	Personnel local	Administrateurs recrutés sur le plan national	Volontaires des Nations Unies	Total général	
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/PI		Total	1re classe						Autres classes
<b>Bureau du Représentant spécial du Secrétaire général</b>																	
Effectifs actuels	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
Effectifs proposés	1	-	-	-	-	-	-	-	1	-	-	-	-	-	-	-	1
<b>Bureau du chef de la mission</b>																	
Effectifs actuels	-	1	-	1	1	-	-	-	3	-	-	3	-	3	1	-	7
Effectifs proposés	-	1	-	1	1	-	-	-	3	-	-	3	-	3	1	-	7
<b>Bureau des affaires civiles</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	5	-	-	7
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	1	1	-	2	-	-	-	-	5	-	-	7
<b>Bureau du commandant de la Force</b>																	
Effectifs actuels	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1	-	-	2
Effectifs proposés	-	-	1	-	-	-	-	-	1	1	-	-	-	1	-	-	2
<b>Police civile</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
Effectifs proposés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	2	-	-	2
<b>Division de l'Administration</b>																	
Effectifs actuels	-	-	-	-	1	1	3	-	5	28	-	-	-	28	139	-	172
Effectifs proposés	-	-	-	-	1	1	3	-	5	28	-	-	-	28	97	-	130
<b>Total</b>																	
Effectifs actuels	1	1	1	1	2	2	4	-	12	29	-	3	-	32	147	-	191
Effectifs proposés	1	1	1	1	2	2	4	-	12	29	-	3	-	32	105	-	149

## IX. Définition d'objectifs

21. Dans sa résolution 55/220 C du 14 juin 2001 relative au Comité des commissaires aux comptes, l'Assemblée générale a prié le Secrétaire général de veiller à ce que les administrations des missions de maintien de la paix aient recours à la définition d'objectifs et à ce qu'il lui soit rendu compte de l'élaboration et de la réalisation desdits objectifs dans le cadre des rapports sur l'exécution des budgets des missions. À cet égard, les objectifs définis par la Force pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 s'établissent comme suit :

**Objectif 1** : Améliorer les conditions de vie des membres des contingents et l'appui qui leur est fourni

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produit</i>
Normes acceptables de logement pour les membres des contingents	Réaction positive du personnel militaire et civil, lors de réunions et de visites périodiques	Nouveaux logements préfabriqués et matériel divers
Fourniture de matériel de traitement des données et d'observation, de matériel médical, de logements et de matériel de réfrigération neufs, et élimination du matériel obsolète, potentiellement dangereux		Installation de matériel de traitement des données et d'observation, de matériel médical, de logements et de matériel de réfrigération neufs

**Facteurs externes** : Évolution de la situation sur le marché local.

**Objectif 2** : Modernisation et développement du réseau de communication et de télématique de la Force

<i>Réalisations escomptées</i>	<i>Indicateurs de succès</i>	<i>Produit</i>
Modernisation du réseau existant pour en accroître la fiabilité et les résultats, développement de la communication de rapports en temps réel, et partage de l'information avec des unités opérationnelles décentralisées	Vitesse opérationnelle de 1 gigaoctet Raccordement au réseau des 19 unités décentralisées restantes	Installation de matériel et de logiciels plus puissants

**Facteurs externes** : Évolution de la situation sur le marché local.

## Annexe I

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003

### A. Tableau récapitulatif

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Catégorie de dépenses</i>	(1)	(2)	(3)	(4)
	<i>1er juillet 2000 30 juin 2001</i>	<i>1er juillet 2001 30 juin 2002</i>	<i>1er juillet 2002-30 juin 2003 Prévisions de dépenses</i>	
	<i>Dépenses<sup>a</sup></i>	<i>Montants répartis<sup>b, c</sup></i>	<b>Montant total</b>	<i>Dépenses non renouvelables</i>
<b>I. Personnel militaire</b>				
1. Observateurs militaires	-	-	-	-
2. Contingents	20 973,3	21 277,1	<b>21 905,4</b>	-
3. Autres dépenses afférentes au personnel militaire				
a) Matériel appartenant aux contingents	976,9	1 008,7	<b>1 048,7</b>	-
b) Soutien autonome	-	-	-	-
c) Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité	200,0	200,0	<b>200,0</b>	-
<b>Total partiel, rubrique 3</b>	<b>1 176,9</b>	<b>1 208,7</b>	<b>1 248,7</b>	-
<b>Total, catégorie I</b>	<b>22 150,2</b>	<b>22 485,8</b>	<b>23 154,1</b>	-
<b>II. Personnel civil</b>				
1. Police civile	213,6	240,6	<b>201,3</b>	-
2. Personnel international et personnel local	8 104,8	8 284,8	<b>8 007,4</b>	-
3. Volontaires des Nations Unies	-	-	-	-
4. Personnel fourni par des gouvernements	-	-	-	-
5. Observateurs électoraux civils	-	-	-	-
<b>Total, catégorie II</b>	<b>8 318,4</b>	<b>8 525,4</b>	<b>8 208,7</b>	-
<b>III. Dépenses opérationnelles</b>				
1. Locaux/hébergement	1 384,3	1 498,3	<b>1 928,7</b>	596,5
2. Remise en état des infrastructures	171,5	120,0	<b>170,0</b>	170,0
3. Transports	1 491,5	1 439,8	<b>1 872,1</b>	300,0
4. Opérations aériennes	1 271,5	1 203,9	<b>1 433,4</b>	100,0
5. Opérations navales	-	-	-	-
6. Transmissions	549,4	830,9	<b>815,8</b>	291,2
7. Matériel divers	976,3	1 112,8	<b>1 572,3</b>	1 447,7
8. Fournitures et services	2 019,3	2 198,8	<b>2 749,2</b>	-

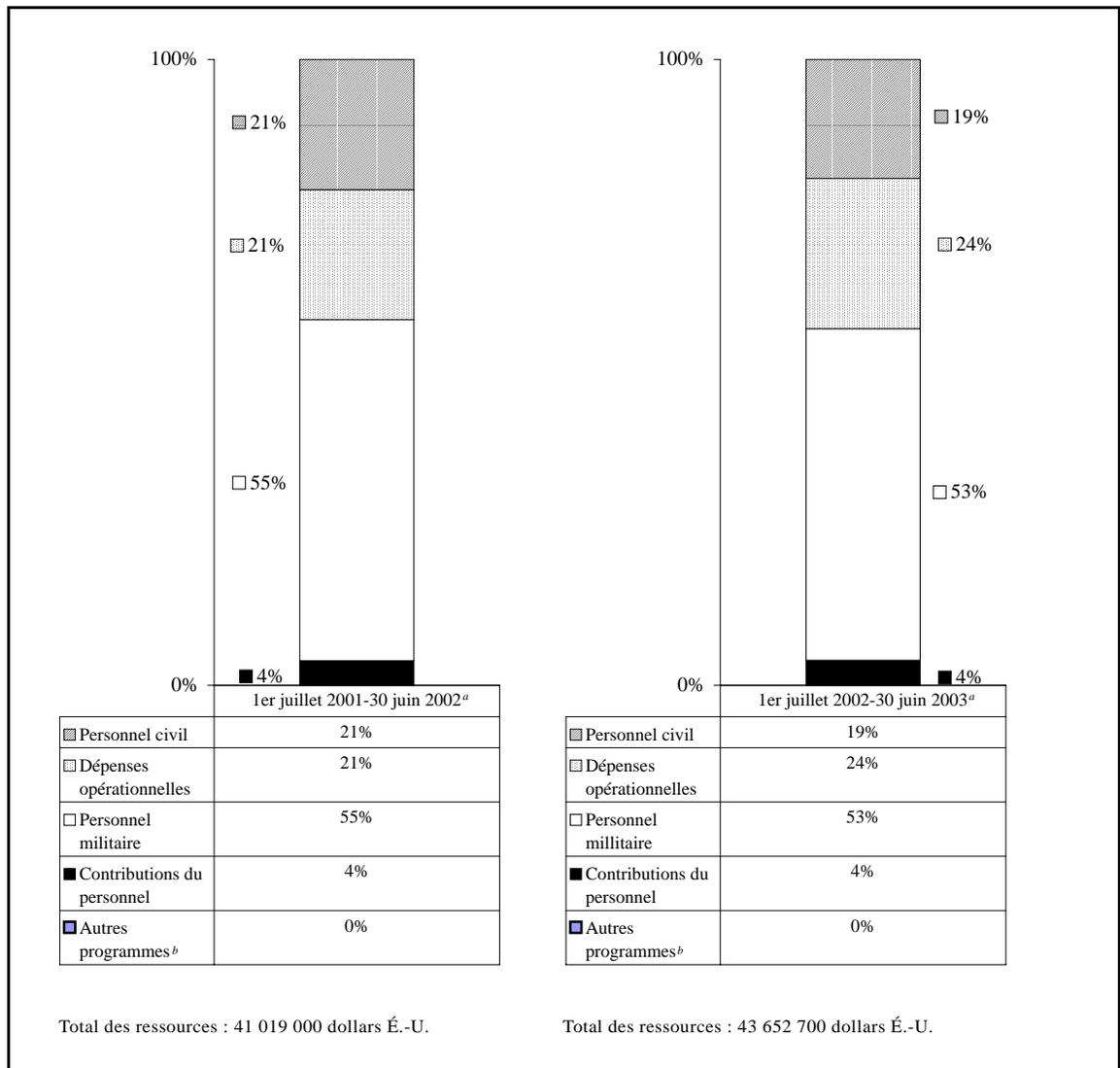
Catégorie de dépenses	(1)	(2)	(3)	(4)
	1er juillet 2000 30 juin 2001	1er juillet 2001 30 juin 2002	1er juillet 2002-30 juin 2003 Prévisions de dépenses	
	Dépenses <sup>a</sup>	Montants répartis <sup>b, c</sup>	Montant total	Dépenses non renouvelables
9. Fret aérien et de surface				
a) Transport du matériel appartenant aux contingents	–	–	–	–
b) Fret et camionnage par les soins d'entreprises privées	23,5	20,0	25,0	–
<b>Total partiel, rubrique 9</b>	<b>23,5</b>	<b>20,0</b>	<b>25,0</b>	<b>–</b>
<b>Total, catégorie III</b>	<b>7 887,2</b>	<b>8 424,5</b>	<b>10 566,5</b>	<b>2 905,4</b>
<b>IV. Autres programmes</b>				
1. Fournitures et services liés aux élections	–	–	–	–
2. Programmes d'information	4,8	4,8	4,8	–
3. Programmes de formation	55,3	51,5	82,4	–
4. Programmes de déminage	–	–	–	–
5. Aide au désarmement et à la démobilisation	–	–	–	–
<b>Total, catégorie IV</b>	<b>60,1</b>	<b>56,3</b>	<b>87,2</b>	<b>–</b>
<b>V. Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi</b>	–	–	–	–
<b>VI. Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix</b>	–	–	–	–
<b>VII. Contributions du personnel</b>	<b>1 562,3</b>	<b>1 527,0</b>	<b>1 636,2</b>	<b>–</b>
<b>Total brut, catégories I à VII</b>	<b>39 978,3</b>	<b>41 019,0</b>	<b>43 652,7</b>	<b>2 905,4</b>
<b>VIII. Recettes provenant des contributions du personnel</b>	<b>(1 562,3)</b>	<b>(1 527,0)</b>	<b>(1 636,2)</b>	<b>–</b>
<b>Total net, catégories I à VIII</b>	<b>38 416,0</b>	<b>39 492,0</b>	<b>42 016,5</b>	<b>2 905,4</b>
<b>IX. Contributions volontaires en nature budgétisées</b>	–	1 376,1	1 321,2	–
<b>X. Contributions volontaires en nature non budgétisées</b>	–	–	–	–
<b>Total des ressources</b>	<b>39 978,3</b>	<b>42 395,1</b>	<b>44 973,9</b>	<b>2 905,4</b>

<sup>a</sup> Les chiffres correspondent aux montants figurant à l'annexe du rapport sur l'exécution du budget (A/56/782). Ils ne comprennent pas le montant brut de 2 060 180 dollars (montant net : 1 743 344 dollars) destiné au compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le montant brut de 322 085 dollars (montant net : 286 584 dollars) prévu pour la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

<sup>b</sup> Sur la base des crédits ouverts par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/266.

<sup>c</sup> Non compris le montant brut de 1 240 621 dollars (montant net : 1 088 767 dollars) ouvert au titre du compte d'appui aux opérations de maintien de la paix et le montant brut de 129 599 dollars (montant net : 116 379 dollars) destiné au financement de la Base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi (Italie).

## B. Répartition des ressources par grande catégorie



<sup>a</sup> Les chiffres ayant été arrondis, le total n'est pas nécessairement égal à 100 %.

<sup>b</sup> Le montant affecté aux autres programmes est inférieur à 1 % du total des ressources.

## C. Renseignements complémentaires

1. L'effectif autorisé de la Force comprend 1 230 militaires et 35 observateurs de la police civile, appuyés par une composante civile comptant 44 fonctionnaires internationaux et 105 agents locaux. Les ressources prévues pour les contingents tiennent compte du remaniement de l'infanterie et du personnel d'appui et des taux révisés du remboursement des dépenses relatives aux contingents approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/274 du 14 juin 2001. Les ressources prévues pour les observateurs de la police civile s'expliquent par la réduction de l'indemnité de subsistance (missions) de 15 à 12 dollars par personne et par jour, à compter du 1er mars 2002.

2. Les traitements du personnel international sont calculés sur la base des coûts salariaux standard à New York, alors que ceux des agents locaux sont fondés sur le barème des traitements applicable à Nicosie. Au vu de l'expérience de la mission, les dépenses relatives au personnel international reflètent l'application d'un taux de vacance de postes de 4 %, alors qu'aucun taux de vacance de postes n'a été appliqué pour le calcul des traitements des agents locaux et des dépenses apparentées.

3. Les dépenses opérationnelles dépendent des contrats en vigueur relatifs à l'appui logistique et tiennent compte de la récente expérience de la mission. Sauf indication contraire, les dépenses non renouvelables prévues pour l'achat, entre autres, de véhicules, de matériel de transmissions et de matériel divers, ont été calculées sur la base des coûts standard.

### Personnel militaire

*Montant réparti : 22 485 800 dollars; dépenses prévues : 23 154 100 dollars;  
écart : 668 300 dollars*

4. Les dépenses prévues à cette rubrique concernent les contingents (21 905 400 dollars), le matériel appartenant aux contingents (1 048 700 dollars) et l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité (200 000 dollars).

### Contingents

5. Les prévisions de dépenses tiennent compte du remaniement de l'effectif total autorisé, soit 1 230 personnes, conséquence de la modification des effectifs de l'unité d'appui récemment déployée. Le montant en question correspond au déploiement de 1 137 soldats d'infanterie et 93 agents d'appui.

6. Les dépenses prévues reflètent une augmentation de 3 % par rapport à la période 2001/02, ce qui s'explique principalement par les taux révisés du remboursement du traitement de base, de l'indemnité versée aux spécialistes et de l'indemnité d'habillement et d'équipement approuvés par l'Assemblée générale dans sa résolution 55/274. Les montants correspondant aux rations, à la détente et aux loisirs, et aux indemnités journalières sont présentés en détail dans l'annexe II.A.

### Autres ressources nécessaires relatives au personnel militaire

7. Les dépenses prévues concernent le remboursement du matériel appartenant aux contingents à trois pays fournissant des contingents dans le cadre de contrats de location avec services, et reflètent une augmentation de 4 % par rapport au montant

retenu pour la période 2001-2002, calculés sur la base de l'ancien système de remboursement. Un mémorandum d'accord a été appliqué, et des négociations se poursuivent actuellement avec deux pays fournissant des contingents pour achever l'application de leurs mémorandums d'accord respectifs. Compte tenu de l'état actuel des engagements non réglés au titre de l'indemnisation en cas de décès ou d'invalidité, les estimations pour les périodes 2001-2002 et 2002-2003 ont été réduites de quelque 60 % du montant total prévu pour l'effectif moyen du personnel militaire et du personnel de la police civil.

### **Personnel civil**

*Montant réparti : 8 525 400 dollars; dépenses prévues : 8 208 700 dollars;  
écart : (316 700 dollars)*

8. Les dépenses prévues à cette rubrique concernent les observateurs de la police civile (201 300 dollars) et le personnel international et local (8 007 400 dollars).

### **Personnel international et personnel local**

9. Les dépenses prévues au titre du personnel international sont calculées sur la base des coûts salariaux standard applicables à New York pour 44 fonctionnaires, compte tenu d'un taux de vacance de postes de 4 %. Les traitements des 105 agents locaux ont été calculés sur la base du barème des traitements actuellement applicable à Nicosie. En raison de la réduction du nombre de postes d'agents locaux, il est prévu que les 105 postes d'agents locaux restants seront occupés pendant toute la période. En conséquence, aucun taux de vacance de postes n'a été appliqué aux traitements des agents locaux et aux dépenses apparentées. Le montant prévu correspond à une diminution de 3,7 % par rapport à la période 2001/02 en raison de la suppression de 43 postes d'agents locaux, en partie contrebalancée par la création proposée d'un nouveau poste d'agent local, comme il est expliqué dans la section VIII.A du présent rapport.

10. Les dépenses prévues au titre des autres frais de voyage reflètent une augmentation de 14 200 dollars par rapport à la période 2001/02, ce qui s'explique principalement par les ressources prévues pour les déplacements de plusieurs équipes de trois personnes, de la base de soutien logistique des Nations Unies à Brindisi à la zone de la mission aux fins de l'exécution de divers projets (Système de gestion des biens non durables et des fournitures des missions; Mercury; matériel appartenant aux contingents/mémorandum d'accord/vérification; contrôle des mouvements; Galaxy; E-STARS).

### **Dépenses opérationnelles**

*Montant réparti : 8 424 500 dollars; dépenses prévues : 10 566 500 dollars;  
écart : 2 142 000 dollars*

11. Les dépenses prévues à cette rubrique concernent les locaux/hébergement (1 928 700 dollars), la remise en état des infrastructures (170 000 dollars), les transports (1 872 100 dollars), les opérations aériennes (1 433 400 dollars), les transmissions (815 800 dollars), le matériel divers (1 572 300 dollars), les

fournitures et services (2 749 200 dollars) et le fret aérien de surface (25 000 dollars).

12. Les dépenses prévues représentent un montant de 2 905 400 dollars au titre des dépenses non renouvelables, réparti comme suit : locaux/hébergement (596 500 dollars), remise en état des infrastructures (170 000 dollars), transports (300 000 dollars), opérations aériennes (100 000 dollars), transmissions (291 200 dollars), et matériel divers (1 447 700 dollars). Des précisions concernant les dépenses non renouvelables figurent dans l'annexe II.C.

13. Le montant prévu reflète une augmentation de 25,4 % par rapport à la période 2001/02, en raison d'une augmentation des dépenses prévues pour toutes les catégories de l'appui logistique, à l'exception des transmissions.

#### **Locaux/hébergement**

14. Les prévisions de dépenses tiennent compte de l'application de la première phase d'un plan de quatre ans visant à remettre en état les lieux d'hébergement des contingents à l'échelle de la mission de façon à ce qu'ils répondent à des normes acceptables. En même temps, le budget prévoit des dépenses plus élevées concernant l'aménagement et la rénovation des locaux, les fournitures d'entretien, les services d'entretien et la construction/locaux préfabriqués.

15. Les dépenses prévues au titre des services collectifs de distribution reflètent une augmentation des besoins prévus pour l'électricité et le carburant pour groupes électrogènes, qui est en partie contrebalancée par une baisse des dépenses prévues pour l'eau. Le montant prévu à cette rubrique reflète une augmentation de 29 % par rapport à la période 2001/02. Des précisions concernant les dépenses prévues au titre de cette rubrique figurent dans les annexes II.A et II.C.

#### **Remise en état des infrastructures**

16. Les prévisions de dépenses à cette rubrique reflètent une augmentation de 42 % par rapport à la période 2001/02, imputable à la réparation des conduites de drainage et des caniveaux du chemin de patrouille de la Force des Nations Unies dans la zone tampon en vue d'atténuer les dégâts causés par les inondations, notamment dans les passages montagneux du secteur 1. Les ressources nécessaires au titre de cette rubrique correspondent également à la poursuite de l'entretien du chemin de patrouille susmentionné, situé dans la zone tampon.

#### **Transports**

17. Le parc automobile de la Force que l'on se propose d'établir pour la période à l'examen comprendra 75 véhicules appartenant à l'ONU (54 véhicules et 21 remorques), 40 véhicules appartenant aux contingents (25 véhicules tout-terrain, 9 véhicules de combat et 6 remorques) et 253 véhicules de location. Ces chiffres reflètent l'arrivée de nouveaux véhicules du génie en provenance de la Base de soutien logistique des Nations Unies, la location de nouveaux véhicules en raison du retrait de 27 véhicules appartenant aux contingents, ainsi que la location de 7 véhicules supplémentaires pour l'unité d'appui et le quartier général de la mission.

18. Les prévisions de dépenses au titre de cette rubrique reflètent une augmentation de 30 % par rapport à la période 2001/02, qui s'explique principalement par la location de nouveaux véhicules pour remplacer les

27 véhicules appartenant aux contingents qui ont été retirés et de nouveaux véhicules pour l'unité d'appui militaire et le quartier général de la mission. En conséquence, les dépenses renouvelables apparentées au titre des transports seront vraisemblablement plus élevées pendant la période à l'examen.

19. Les dépenses prévues comprennent un montant de 300 000 dollars sous forme de dépenses non renouvelables pour l'achat de 21 véhicules de remplacement et 22 pièces de matériel d'atelier. La ventilation des dépenses relatives aux véhicules figure dans les annexes II.A et II.C.

### **Opérations aériennes**

20. La Force disposera de deux hélicoptères : un Hughes H-500 et un Bell 212. Les dépenses prévues reflètent une augmentation de 19 % par rapport à la période 2001/02, qui s'explique par : a) l'augmentation du nombre d'heures de vol de 540 à 594 par hélicoptère; b) l'augmentation du coût du carburant de 0,17 à 0,26 dollar par litre; et c) les dépenses prévues pour le déploiement/retrait des hélicoptères pendant la période à l'examen. Des précisions concernant les dépenses renouvelables figurent dans l'annexe II.A.

### **Transmissions**

21. Les dépenses prévues à cette rubrique reflètent une diminution de 2 % par rapport à la période 2001/02 et comprennent un montant de 291 200 dollars au titre des dépenses non renouvelables pour le remplacement de matériel de communication obsolète/endommagé, ainsi que le remplacement de matériel d'atelier et l'acquisition de matériel supplémentaire.

22. La baisse des dépenses prévues à cette rubrique s'explique principalement par une légère baisse des dépenses prévues au titre des pièces de rechange et des fournitures et des communications par réseaux commerciaux, en partie contrebalancée par une hausse des dépenses prévues au titre du matériel de communication pour le renforcement de l'infrastructure des communications existante de la mission et l'élargissement du service de données à toutes les unités opérationnelles. Les prévisions de dépenses pour les pièces de rechange et les fournitures et les communications par réseaux commerciaux tiennent compte de la récente structure des dépenses. Des précisions concernant les dépenses prévues au titre des transmissions figurent dans les annexes II.A et II.C.

### **Matériel divers**

23. Les prévisions de dépenses représentent 1 447 700 dollars au titre des dépenses non renouvelables pour le remplacement de matériel obsolète/endommagé et des dépenses supplémentaires apparentées. Des précisions détaillées figurent à l'annexe II.C.

24. Le montant prévu, qui reflète une augmentation de 41 % par rapport à la période 2001/02, s'explique par des dépenses supplémentaires concernant le matériel informatique, les citernes à essence et les débitmètres, le matériel médical et dentaire, le matériel divers et le matériel d'épuration de l'eau, en partie contrebalancées par une baisse des dépenses prévues au titre du mobilier de bureau, des groupes électrogènes, du matériel d'observation, du matériel d'hébergement et du matériel de réfrigération. L'augmentation des dépenses prévues pour les pièces de

rechange, les réparations et l'entretien tient compte de la récente expérience de la mission.

25. Les dépenses prévues tiennent compte de la poursuite du programme de remplacement de la Force, qui porte sur 25 % de son matériel d'observation et qui est essentiel pour renforcer les capacités de la mission dans la zone tampon, 24 heures sur 24, ainsi que du remplacement de 20 % du matériel d'hébergement obsolète/endommagé de la mission et de 10 % du matériel de réfrigération en vue de la réduction des dépenses d'entretien.

26. Les prévisions de dépenses pour les citernes à essence et les débitmètres s'expliquent par l'achat de citernes à carburant pour 18 postes d'observation dans la zone tampon, pour que ceux-ci puissent disposer de leurs propres groupes électrogènes. En outre, des ressources sont prévues pour l'achat d'un système de pompe pour carburant aviation destiné au terrain d'aviation situé dans la zone protégée par l'ONU.

#### **Fournitures et services**

27. Les prévisions de dépenses relatives à divers services reflètent une augmentation de 34 % par rapport à la période 2001/02 et s'expliquent principalement par des dépenses supplémentaires au titre des services de restauration pour les secteurs 1 et 4. La hausse des dépenses prévues au titre des services informatiques résulte de l'acquisition de licences mondiales de contrôle et d'appui; de l'entretien de nouveaux systèmes de logiciel, notamment le Système de gestion financière, les programmes Mercury, Galaxy et E-STARS et le réseau longue distance; et de l'appui apporté à ces systèmes. L'augmentation des prévisions de dépenses relatives au traitement et aux services médicaux tient compte de la récente expérience de la mission. Des précisions concernant les services divers figurent dans l'annexe II.A.

28. Les dépenses prévues pour les fournitures diverses font apparaître une diminution de 12 % par rapport à la période 2001/02. Cette baisse s'explique par l'existence de commandes permanentes depuis mai 2001 et tient compte de la récente expérience de la mission.

#### **Fret aérien et de surface**

29. Les prévisions de dépenses reflètent une augmentation de 25 % par rapport à la période 2001/02 et tiennent compte de la récente structure des dépenses.

#### **Autres programmes**

*Montant réparti : 56 300 dollars; dépenses prévues : 87 200 dollars;  
écart : 30 900 dollars*

30. Les dépenses prévues à cette rubrique concernent les programmes d'information (4 800 dollars) et les programmes de formation (82 400 dollars).

### **Programmes d'information**

31. Les dépenses prévues concernent la poursuite de la production de documents d'information (dépliants, brochures, affiches, dossiers, planches murales, etc.) destinés à informer le public sur le mandat et les activités de la Force.

### **Programmes de formation**

32. Les prévisions de dépenses reflètent une augmentation de 60 % par rapport à la période 2001/02. Cette hausse s'explique par les dépenses prévues pour la formation et l'amélioration des compétences de 63 membres de la Force dans les domaines suivants : administration du personnel, transmissions et technologie de l'information, achats, finances et système de contrôle du matériel des missions (FACS).

### **Contributions du personnel**

*Montant réparti : 1 527 000 dollars; dépenses prévues : 1 636 200 dollars;  
écart : 109 200 dollars*

33. Le montant prévu à cette rubrique correspond à la différence entre les traitements bruts et nets, à savoir la retenue à laquelle sont soumis les traitements des fonctionnaires de l'ONU, conformément au Statut et au Règlement du personnel de l'Organisation. Il a été calculé compte tenu de l'application d'un taux de vacance de postes de 4 % uniquement aux postes de fonctionnaire international.

## Annexe II

## Prévisions de dépenses pour la période du 1er juillet 2002 au 30 juin 2003 : analyse

### A. Coûts standard et coûts propres à la mission

Description	<i>Prévisions de dépenses</i>				Explication
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût		
			Coût standard	Coût Unitaire ou coût journalier mensuel	
(dollars É.-U.)					
<b>1. Indemnité de subsistance (missions)</b>					
a) Les 30 premiers jours	102		<sup>a</sup>	–	Supprimée à compter du 3 janvier 2002.
b) Après 30 jours	82		<sup>a</sup>	–	
Police civile	15		<sup>a</sup>	12	Taux applicable à partir du 1er mars 2002.
<b>2. Frais de voyage</b>					
Police civile	2 100		<sup>a</sup>	1 900	Tarifs réduits pour le personnel se rendant dans la zone de la mission (à négocier par la mission).
Contingents	425		400	425	Coût moyen sur la base des dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>3. Personnel militaire</b>					
Infanterie	1 153	1 137			Diminution du coût en raison de la réduction des effectifs du groupe d'appui.
Soutien logistique	77	93			Modification des effectifs du groupe d'appui récemment déployé.
<b>4. Remboursements au titre des contingents</b>					
a) Solde et indemnité	988		1 028	1 028	Taux en vigueur à partir du 1er janvier 2002, en application de la résolution 55/274.
b) Indemnité de spécialiste	291		303	303	Idem.
Infanterie	10 %		10 %		Payable à 10 % du groupe.
Soutien logistique	25 %		25 %		Payable à 25 % du groupe.
<b>5. Indemnité d'habillement et d'équipement</b>					
Contingents	70		73	73	Taux en vigueur à partir du 1er janvier 2002, en application de la résolution 55/274.
Police civile	200		200	200	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût standard	Coût		
				Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
(dollars É.-U.)						
<b>6. Détente et loisirs</b>						
Loisirs	10,50		10,50	10,50		Payable pour sept jours au plus tous les six mois.
Matériel/services de détente	8		8	8		Payable à 1 230 soldats.
<b>7. Rations</b>						
Rations collectives	4,80			4,80		Sur la base des taux prévus dans le contrat en vigueur, compte tenu d'une réduction de 25 % pour les rations des membres de police civile et de l'application d'un coefficient de non-utilisation de 5 %.
<b>8. Indemnités journalières</b>	1,28		1,28	1,28		
<b>9. Matériel appartenant aux contingents</b>						
Matériels majeurs	1 008 700		<sup>a</sup>		1 048 700	Sur la base d'une formule de location avec services.
<b>10. Indemnisation en cas de décès ou d'invalidité</b>	16 667		40 000		16 667	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>11. Personnel civil</b>						
Police civile	35	35				
Personnel international	44	44				
Personnel local	147	105				L'effectif du personnel local a été réduit suite à la passation de contrats pour la fourniture de services de restauration dans les secteurs 1 et 4.
<b>12. Personnel local</b>						
Traitements nets	1 546				2 086	Sur la base de la rémunération à l'échelon 9 dans chaque catégorie.
Dépenses communes de personnel	559				542	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
Contributions du personnel	393				550	Sur la base du barème des traitements en vigueur.
<b>13. Personnel temporaire</b>	50 000				50 000	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>14. Autres frais de voyage</b>						
Voyages du Siège à la zone de la mission	47 600				35 700	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
Voyages du chef de la mission/Conseiller principal du Secrétaire général	50 100				49 700	Idem.

Description	Prévisions de dépenses					Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût				Coût annuel
			Coût standard	Unitaire			
				ou coût journalier	Coût mensuel		
(dollars É.-U.)							
Voyages du commandant de la Force	4 600				2 900	Idem.	
Déplacements dans la zone de la mission	19 600				13 500	Idem.	
Bureau des services de contrôle interne	11 500				11 400		
Spécialistes de l'aviation	4 700				4 400		
Chef de l'administration/ Chef des finances	10 900				12 400		
Séminaire du Réseau d'échange d'informations sur la gestion des biens immobiliers hors Siège	–				1 700		
Visites liées à la mise en oeuvre/à l'appui	–				31 500	Dans le cadre de projets divers : Système de gestion des biens non durables et des fournitures des missions, Mercury, Galaxy, E-STARS, etc.	
<b>15. Fournitures d'entretien</b>							
Fournitures pour les travaux d'entretien autonomes	21 000				28 000	Frais supplémentaires afférents à la remise en état des locaux.	
<b>16. Services d'entretien</b>							
Travaux d'entretien sur le site conservé par les Britanniques	11 042			8 208		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.	
<b>17. Services collectifs de distribution</b>							
Électricité	60 433		<sup>a</sup>	65 833		Taux actuels.	
Eau	12 000		<sup>a</sup>	10 017		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.	
Gaz, charbon, carburant pour groupes électrogènes	22 967		<sup>a</sup>	24 625		Taux actuels.	
<b>18. Véhicules</b>							
a) Véhicules appartenant à l'ONU							
Véhicules civils	47	54				L'augmentation est due au matériel du génie reçu de la base de soutien logistique des Nations Unies aux fins de l'entretien du chemin de patrouille, auquel s'ajoutent une ambulance pour le secteur 2 et un camion.	
Remorques	21	21					

Description	Prévisions de dépenses				Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût			Coût annuel
			Coût standard	Coût Unitaire ou coût journalier		
			(dollars É.-U.)			
b) Véhicules appartenant aux contingents						
Tous types	52	25			Retrait de 27 véhicules appartenant aux contingents.	
Véhicules de combat	9	9				
Remorques	11	6				
c) Véhicules loués	219	253			Remplacement des 27 véhicules appartenant aux contingents retirés et location de 7 autres véhicules à l'intention des groupes d'appui militaire.	
<b>19. Location de véhicules</b>	240			275	Sur la base des taux en vigueur.	
<b>20. Pièces de rechange et entretien des véhicules</b>						
a) Véhicules appartenant à l'ONU						
Véhicules civils	123	110/550		178	Coût estimatif moyen par véhicule et par mois. Augmentation des frais d'entretien.	
Remorques	123	80		178	Idem.	
b) Véhicules loués	55			33	Réduction des frais de réparation après accident grâce à la souscription d'une assurance tous risques pour les véhicules de location à partir d'avril 2001.	
<b>21. Essence</b>					Sur la base des taux prévus dans le contrat en vigueur.	
Sud de la zone tampon	0,38		<sup>a</sup>	0,40	Idem.	
Nord de la zone tampon	1,01		<sup>a</sup>	1,56		
<b>Diesel</b>						
Sud de la zone tampon	0,20		<sup>a</sup>	0,22	Idem.	
Nord de la zone tampon	0,57		<sup>a</sup>	0,94	Idem.	
<b>22. Assurance</b>						
Véhicules civils	182			1 005	Augmentation des frais d'assurance pour les véhicules de la Force dans la partie nord de l'île.	
Véhicules militaires	182			244		
Véhicules du génie			<sup>a</sup>	236	Idem.	
Remorques			<sup>a</sup>	199	Idem.	
Véhicules loués			<sup>a</sup>	1 158	Ne comprend que les frais d'assurance pour les véhicules de location utilisés dans la partie nord.	

Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût			
			Coût standard	Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
			(dollars É.-U.)			
<b>23. Hélicoptères (nombre)</b>						
Hughes H-500	1	1				
Bell 212	1	1				
<b>24. Nombre d'heures de vol par mois</b>						
Hughes H-500	45	49,5	<sup>a</sup>			Augmentation du nombre d'heures de vol conformément aux lettres d'attribution en vigueur.
Bell 212	45	49,5	<sup>a</sup>			Augmentation du nombre d'heures de vol conformément aux lettres d'attribution en vigueur.
<b>25. Location d'hélicoptères, heures de base</b>						
Hughes H-500	38 745		<sup>a</sup>	42 620		Augmentation du nombre d'heures de vol.
Bell 212	54 000		<sup>a</sup>	59 400		Idem.
<b>26. Carburant d'hélicoptère (par appareil)</b>						
Hughes H-500	8 262		<sup>a</sup>		14 672	Augmentation du nombre d'heures de vol et du coût du carburant, passé de 0,17 à 0,26 dollar par litre.
Bell 212	34 884		<sup>a</sup>		46 641	Idem.
<b>27. Assurance d'hélicoptères (par appareil)</b>						
Hughes H-500	1 996		<sup>a</sup>	1 996		Taux actuels prévus dans le contrat-cadre d'assurance responsabilité civile pour les opérations aériennes de l'ONU.
Bell 212	1 996		<sup>a</sup>	1 996		
<b>28. Pièces détachées et fournitures pour les transmissions</b>						
	15 142				15 000	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>29. Communications par réseaux commerciaux</b>						
Transpondeur	10 700		<sup>a</sup>	10 750		
Téléphone (y compris frais de télécopie)	11 334		<sup>a</sup>	13 500		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
Télex/télécopie	250		<sup>a</sup>	–		
Affranchissement et valise diplomatique	1 667		<sup>a</sup>	1 667		
Réseau souterrain	4 167		<sup>a</sup>	–		

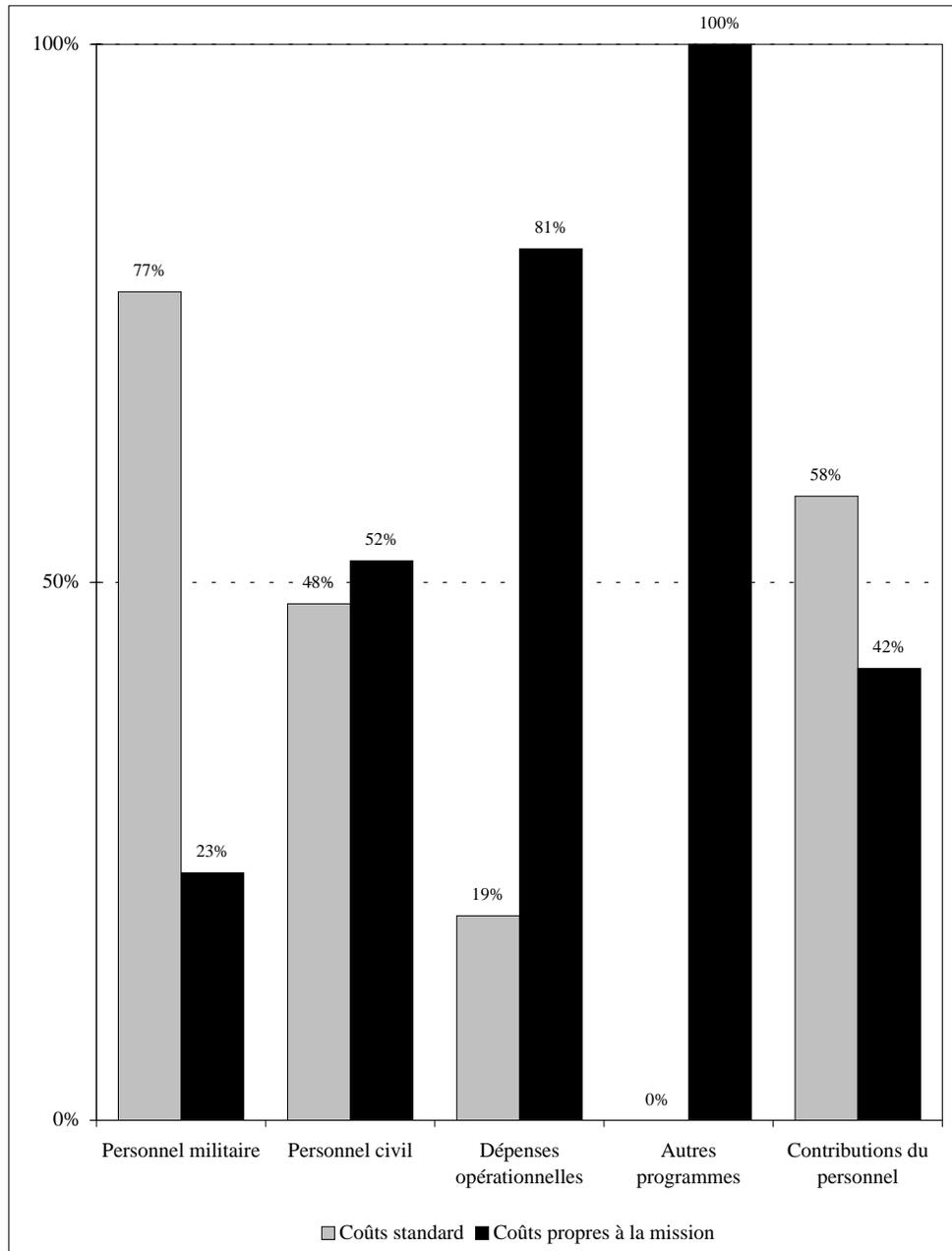
Description	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Prévisions de dépenses			Explication
			Coût			
			Coût standard	Unitaire ou coût journalier	Coût mensuel	
			(dollars É.-U.)			
Téléphones cellulaires et téléavertisseurs	667		<sup>a</sup>		667	
« Droit d'utilisation » des lignes louées	–				167	Nouvelle dépense.
Connexion à l'Internet (abonnement)	–				800	Idem.
Frais d'utilisation des lignes louées	667		<sup>a</sup>		667	
<b>30. Pièces détachées pour matériel divers, réparations et entretien</b>	10 167		<sup>a</sup>		10 383	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>31. Vérification des comptes</b>	45 500		<sup>a</sup>			41 000 Sur la base des frais prévus par le Comité des commissaires aux comptes.
<b>32. Services contractuels</b>			<sup>a</sup>			
Blanchisserie et nettoyage à sec pour le personnel militaire	12 492				13 750	Sur la base du taux actuel.
Coiffeur du personnel militaire	4 667				4 167	Idem.
Nettoyage : y compris entretien, ramonage et nettoyage à fond des installations de restauration	16 375				14 983	Idem.
Travaux de couture	833				500	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
Entretien du terrain d'aviation de l'ONU	583				333	Idem.
Travaux d'entretien de terrains dans la zone protégée par les Nations Unies	6 508				2 404	Sur la base des taux actuels.
Entretien des routes dans la zone protégée par les Nations Unies ainsi du parc de stationnement dans le secteur 2	–				317	Nouveaux contrats.
Services de restauration	55 667				101 883	Nouveaux contrats de services de restauration dans les secteurs 1 et 4 compris.
Services d'entretien	25 150				24 067	Sur la base des taux actuels.
Services de manutention (déplacement de meubles, etc.)	–				1 692	Nouveau contrat.

Description	Prévisions de dépenses				Explication	
	Prévisions antérieures	Effectif moyen	Coût			Coût annuel
			Coût standard	Coût journalier		
			Unitaire ou coût mensuel			
(dollars É.-U.)						
Maintenance de l'unité d'alimentation électrique non interruptible	242			242	Sur la base des taux actuels.	
Autres services contractuels, y compris l'entretien des photocopieuses, du système d'alarme Makarios, des téléavertisseurs, des machines à affranchir et des extincteurs	1 067			1 150	Sur la base des taux actuels.	
<b>33. Services informatiques</b>			<i>a</i>			
Logiciel Microsoft	23 800			27 500	Coût conforme aux directives applicables.	
Système Sun	3 725			3 800	Idem.	
Système ProGen	2 575			2 600		
Système Reality	1 500			–		
Lotus Notes	13 100			34 400	Augmentation du coût des licences et du nombre d'utilisateurs.	
Serveur de nouvelles Internet	3 000			3 000		
Cisco 3000 series (6)	3 000			3 000		
Appui Cisco (réseau élargi)	5 000			5 000		
Appui Ericsson (autocommutateur)	5 000			5 000		
Sofitech Ringmaster 2000	500			500		
Appui et maintenance						
SGLM	–			11 000		
FMS, Mercury, Galaxy, etc.	–			11 000		
Sécurité, plan antisinistre, stockage et sauvegarde (réseau étendu)	–			34 400		
<b>34. Services et traitements médicaux</b>	8 333		<i>a</i>	10 000	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.	
<b>35. Demandes d'indemnisation et règlements</b>	1 250		<i>a</i>	1 250		
<b>36. Dépenses de représentation</b>	4 200		<i>a</i>	5 000	Sur la base des besoins prévus.	
<b>37. Autres services divers</b>			<i>a</i>			
Frais bancaires	558			558		
Activités bicommunales	2 500			2 500		
Publicité dans la presse locale	1 667			2 083	Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.	

<i>Description</i>	<i>Prévisions antérieures</i>	<i>Effectif moyen</i>	<i>Prévisions de dépenses</i>			<i>Explication</i>
			<i>Coût</i>			
			<i>Coût standard</i>	<i>Unitaire ou coût journalier</i>	<i>Coût mensuel</i>	
			<i>(dollars É.-U.)</i>			
Autres services imprévus	1 120			900		Idem.
<b>38. Papeterie et fournitures de bureau</b>	12 770		<sup>a</sup>	9 558		Diminution des frais due à l'adoption d'un système de commandes permanentes.
<b>39. Fournitures médicales</b>	6 417		<sup>a</sup>	5 417		Diminution des frais due à l'adoption d'un système de commandes permanentes.
<b>40. Fournitures sanitaires et articles de nettoyage</b>	3 115		<sup>a</sup>	1 500		Diminution des frais du fait de l'externalisation des services.
<b>41. Abonnements</b>	1 992		<sup>a</sup>	2 008		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>42. Uniformes, drapeaux et autocollants</b>	3 200			6 058		Conformément aux directives applicables.
<b>43. Fournitures pour la défense des périmètres</b>	2 833		<sup>a</sup>	2 508		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>44. Intendance et magasins</b>	4 658		<sup>a</sup>	3 667		Diminution des frais due à l'adoption d'un système de commandes permanentes.
<b>45. Fret par les soins d'entreprises privées</b>	1 667		<sup>a</sup>	2 083		Base : dépenses effectives des exercices antérieurs.
<b>46. Programmes d'information</b>						
Fournitures et accessoires	400		<sup>a</sup>	400		
<b>47. Formation</b>						Sur la base des besoins prévus.
Services divers	4 292		<sup>a</sup>	6 867		

<sup>a</sup> Il n'existe pas de coûts standard pour cette rubrique.

**B. Répartition des ressources par grande catégorie budgétaire :  
coûts standard et coûts propres à la mission**



## C. Dépenses non renouvelables prévues

(En milliers de dollars des États-Unis, sauf indication contraire)

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
<b>Dépenses opérationnelles</b>							
1. Locaux/hébergement							
a) Aménagement et rénovation des locaux							–
Amélioration/modernisation des abris de la Force							20,0
Aménagement et travaux de rénovation mineurs dans les locaux de l'Unité de police militaire de la Force (secteurs 1, 2 et 4)							25,0
Entretien/remise en état des immeubles de bureaux dans la zone protégée par les Nations Unies							15,0
Réaménagement des cuisines de la International Cafeteria dans la zone protégée par les Nations Unies							50,0
Infrastructure électrique des camps Roca et Général Stefanik							100,0
Éclairage des zones sensibles, ouverture de points d'observation non gardés, etc.							4,0
<b>Total partiel</b>							<b>214,0</b>
b) Construction/bâtiments préfabriqués							
Bâtiments préfabriqués		138		45	45	8,5	382,5
<b>Total partiel</b>							<b>382,5</b>
<b>Total, rubrique 1</b>							<b>596,5</b>
2. Remise en état des infrastructures							
Remise en état des routes							120,0
Remise en état des ponts							50,0
<b>Total, rubrique 2</b>							<b>170,0</b>
3. Transports							
a) Achat de véhicules							
Dépanneuse/atelier mobile (4 x 4)	–		1		1	70,0	70,0
Dépanneuse (4 x 4)	2						
Camion-citerne (essence avion) (4 x 4)	1		1		1	130,0	130,0
Véhicule de transport logistique (4 x 2)	5		1		1	55,0	55,0

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	<i>Nombre d'unités proposées</i>						
	<i>Nombre au 30 juin 2001<sup>a</sup></i>	<i>Achats proposés 2001/2002<sup>b</sup></i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplé- mentaires</i>	<b>Nombre total d'unités</b>	<i>Coût unitaire</i>	<b>Coût total</b>
Camion-citerne (eau) (4 x 4)	2	2					
Bicyclettes tout terrain	36		18		<b>18</b>	0,3	<b>4,5</b>
<b>Total partiel</b>	<b>46</b>	<b>2</b>	<b>21</b>	–	<b>21</b>		<b>259,5</b>
Fret 15 %, sauf pour le véhicule de transport logistique et les bicyclettes tout terrain qui seront achetés sur place							<b>30,0</b>
<b>Total partiel</b>							<b>289,5</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 3 a)</b>							<b>289,5</b>
b) Matériel d'atelier							
Foreuses alimentées par pile (12 volts) avec mèches	12		6		<b>6</b>	0,3	<b>1,9</b>
Outils de menuiserie (scie)	5		1		<b>1</b>	0,2	<b>0,2</b>
Outils de menuiserie (évidoir)	3		2		<b>2</b>	0,2	<b>0,3</b>
Jeux de clés spéciales et de douilles tournevis pour le système de chauffage, de ventilation et de climatisation	2		2		<b>2</b>	0,8	<b>1,5</b>
Jeux de scies cylindriques à main	2		2		<b>2</b>	0,4	<b>0,8</b>
Trousse d'électricien (véhicules)	1		1		<b>1</b>	1,0	<b>1,0</b>
Chargeur de batterie grande capacité	1	1	1		<b>1</b>	0,5	<b>0,5</b>
Trousses d'électricien	1			2	<b>2</b>	0,8	<b>1,6</b>
Perceuses à percussion avec mèches	10			1	<b>1</b>	0,8	<b>0,8</b>
Jeux d'outils pour mécanicien (groupe électrogène) (avec boîte en acier à cinq compartiments)	1			2	<b>2</b>	0,5	<b>1,0</b>
Cric hydraulique (10 tonnes)	1			2	<b>2</b>	0,4	<b>0,8</b>
Cric hydraulique (5 tonnes)	1	1	–				
Trousse de soudure (gaz)	3	1					
Meule d'angle	6	1					
Multimètre, Fluke 87	1	2					
Scie circulaire à métaux	5	1					
<b>Total partiel</b>	<b>55</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>7</b>	<b>22</b>		<b>10,5</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>10,5</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 3 b)</b>							<b>10,5</b>
<b>Total, rubrique 3</b>							<b>300,0</b>
4. Opérations aériennes							
Frais de déploiement/retrait							<b>100,0</b>
<b>Total, rubrique 4</b>							<b>100,0</b>
5. Transmissions							
a) Matériel de transmission							
Radios portatives	323		30		<b>30</b>	0,4	<b>12,0</b>
Radio mobile/station fixe	491	30	30		<b>30</b>	0,8	<b>24,0</b>
Répéteur	20		3		<b>3</b>	2,0	<b>6,0</b>
Liaisons hertziennes numériques (1,6 à 1,8 Ghz)	9	2	2		<b>2</b>	43,0	<b>86,0</b>
Petit central téléphonique	22		6		<b>6</b>	5,0	<b>30,0</b>
Central téléphonique moyen	12		1		<b>1</b>	50,0	<b>50,0</b>
Liaisons téléphoniques rurales	28	1					
Système de vidéoconférence (réseau étendu)	–	238					
Téléphones cellulaires GSM	172	10					
Systèmes de positionnement universel (GPS)	9	8					
Récepteur d'appels (radio)	90	17					
Mâts d'antenne	2	5					
Blocs d'alimentation non interruptible (5 KVA)	4	2					
Télécopieurs	86	6					
<b>Total partiel</b>	<b>1 268</b>	<b>319</b>	<b>72</b>	–	<b>72</b>		<b>208,0</b>
Fret (15 %)							<b>31,2</b>
<b>Total partiel</b>							<b>239,2</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 5 a)</b>							<b>239,2</b>
b) Matériel d'atelier et d'essai							
Analyseur d'amplitude	4		1		<b>1</b>	20,0	<b>20,0</b>
Bloc d'alimentation pour atelier	2		2	6	<b>8</b>	1,5	<b>12,0</b>
Instruments de test RNIS	1	Divers					
Instruments de test à fibres optiques (réseau local)	5	Divers					

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Trousses de technicien radio	10	3					
Outils d'atelier divers	Divers	Divers	Divers				13,2
<b>Total partiel</b>	<b>22</b>		<b>3</b>	<b>6</b>	<b>9</b>		<b>45,2</b>
Fret (15 %)							6,8
<b>Total partiel</b>							<b>52,0</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							-
<b>Total partiel, rubrique 5 b)</b>							<b>52,0</b>
<b>Total, rubrique 5</b>							<b>291,2</b>
6. Matériel divers							
a) Meubles de bureau							
Ensemble de bureau complet	328	30	80		80	0,2	17,6
Table de conférence	12		10		10	0,3	3,4
Chaises pivotantes pour dactylographe	359	30	80		80	0,1	4,0
Fauteuils de bureau	300	50					
Étagères	255	25	10		10	0,1	1,0
Classeurs	210	50					
Meubles divers	Divers		Divers				3,0
<b>Total partiel</b>	<b>1 464</b>	<b>185</b>	<b>180</b>	-	<b>180</b>		<b>29,0</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							-
<b>Total partiel</b>							<b>29,0</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							-
<b>Total, rubrique 6 a)</b>							<b>29,0</b>
b) Matériel de bureau							
Photocopieuses (moyennes)	36	5	6		6	4,0	24,0
Déchiqueteuses (gros modèle)	1	4	-		-	-	-
Déchiqueteuses (moyennes)	22	2	5		5	0,5	2,5
Déchiqueteuses (petites)	16	4					
Dictaphones	6	4					
Machines à laminer	1	2					
<b>Total partiel</b>	<b>82</b>	<b>21</b>	<b>11</b>	-	<b>11</b>		<b>26,5</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>26,5</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 b)</b>							<b>26,5</b>
c) Matériel informatique							
Serveurs	12	2	2		2	17,0	34,0
Ordinateurs de bureau	283	48	55		55	1,7	93,5
Ordinateurs portatifs	26	2	3		3	2,4	7,2
Scanner à plat (couleur)	17	1	2		2	1,3	2,6
Imprimantes à laser	74	25	4		4	1,2	4,8
Imprimantes à laser (gros modèle)	2	2					
Imprimantes à jet d'encre portables	2	2					
Imprimantes à jet d'encre (couleur)	29		16		16	0,3	4,8
Écrans de 21 pouces	1	2	–				
Mise à jour de l'antivirus (réseau local)					13	0,1	1,3
Mise à jour des logiciels (postes de travail)					275	0,08	22,0
Câbles à fibres optiques							8,0
Câbles (réseau local interne)							18,6
Blocs d'alimentation non interruptible (400 à 700 VA)	248	40	50		50	0,3	15,0
Graveur de CD (externe)	1	1					
Concentrateur ultrarapide (réseau local)	1	1					
Commutateur (1 Go)	–	1	6		6	12,0	72,0
Scanners Digital Sender			14		14	3,0	42,0
Scanner			14		14	6,5	91,0
Classeur E-Cabinet			1		1	20,0	20,0
Réseau de stockage			1		1	125,0	125,0
AutoStore			1		1	5,0	5,0
<b>Total partiel</b>	<b>696</b>	<b>127</b>	<b>169</b>	<b>–</b>	<b>169</b>		<b>566,8</b>
Fret (15 %)							85,0
<b>Total partiel</b>							<b>651,8</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 c)</b>							<b>651,8</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées				Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplémentaires			
d) Matériel d'observation							
Dispositifs d'observation nocturne	42	8	8		8	35,0	280,0
Télémetros à laser	–	2	–		–	–	–
<b>Total partiel</b>	<b>42</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>–</b>	<b>8</b>		<b>280,0</b>
Fret (conteneur maritime) (2 %)							5,6
<b>Total partiel</b>							<b>285,6</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 d)</b>							<b>285,6</b>
e) Citernes à essence et débitmètre							
Citernes de carburant pour groupes électrogènes	2	10	–	18	18	2,5	45,0
Système de pompage (essence avion)	1	–	–	1	1	15,0	15,0
<b>Total partiel</b>	<b>3</b>	<b>10</b>	<b>–</b>	<b>19</b>	<b>19</b>		<b>60,0</b>
Fret (5 %)							9,0
<b>Total partiel</b>							<b>69,0</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 e)</b>							<b>69,0</b>
f) Matériel médical et dentaire							
Défibrillateur	7	2	–		–	–	–
Système de ventilation (portable)	4			1	1	6,3	6,3
Pompe aspirante électrique (portable)	6			6	6	1,6	9,4
Oxymètre de pouls (portable)	7			3	3	0,9	2,8
Trousse d'infirmier	2			8	8	1,3	10,0
Laryngoscope	1		1		1	0,2	0,2
Table d'examen (physiothérapie)	–			1	1	0,9	0,9
Brancard rigide	7			2	2	0,7	1,3
Bouteille d'oxygène (avec chariot)	7			2	2	0,1	0,2
Matériel d'électrothérapie (portable)	–			1	1	3,1	3,1
Otoscope	5		1	–	1	0,3	0,3
Électrocardiographes	5	2					
Projecteurs avec support, pour interventions chirurgicales mineures	1	2					
<b>Total partiel</b>	<b>52</b>	<b>6</b>	<b>2</b>	<b>24</b>	<b>26</b>		<b>34,5</b>

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	<i>Nombre d'unités proposées</i>						
	<i>Nombre au 30 juin 2001<sup>a</sup></i>	<i>Achats proposés 2001/2002<sup>b</sup></i>	<i>Nombre d'unités à remplacer</i>	<i>Nombre d'unités supplé- mentaires</i>	<b>Nombre total d'unités</b>	<i>Coût unitaire</i>	<b>Coût total</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>34,5</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 f)</b>							<b>34,5</b>
g) Matériel d'hébergement							
Remplacement du matériel obsolète ou endommagé							<b>151,5</b>
Matériel de restauration							<b>20,0</b>
<b>Total partiel</b>							<b>171,5</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>171,5</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 g)</b>							<b>171,5</b>
h) Matériel de réfrigération							
Divers	267	Divers	Divers				<b>61,8</b>
<b>Total partiel</b>							<b>61,8</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>61,8</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 h)</b>							<b>61,8</b>
i) Matériel divers							
Climatiseurs	274	41	30	50	<b>80</b>	0,7	<b>52,0</b>
Extincteurs	Divers	Divers	Divers				<b>15,0</b>
Installation d'extinction automatique	–			2	<b>2</b>	10,0	<b>20,0</b>
Manches à air	52	40	40	–	<b>40</b>	0,1	<b>2,0</b>
Poubelles	56			50	<b>50</b>	0,2	<b>11,0</b>
Analyseurs d'eau (en ligne)	–	–		1	<b>1</b>	6,0	<b>6,0</b>
Réservoir d'eau (conteneur)	45	1					
Dispositif de nettoyage à la vapeur, 220/240	6	1					
Dispositif de nettoyage à la vapeur portatif, 100/1200	–	4					

	(1)	(2)	(3)	(4)	(5) = (3) + (4)	(6)	(7) = (5) x (6)
	Nombre d'unités proposées						
	Nombre au 30 juin 2001 <sup>a</sup>	Achats proposés 2001/2002 <sup>b</sup>	Nombre d'unités à remplacer	Nombre d'unités supplé- mentaires	Nombre total d'unités	Coût unitaire	Coût total
Débroussailleuses	35	4					
Caméras vidéo numériques	4	1					
Appareils photo numériques	19	1					
Bétonneuses diesel	4	1					
Coffres de toit imperméables « Carry Boy »	–	5					
<b>Total partiel</b>	<b>495</b>	<b>99</b>	<b>70</b>	<b>103</b>	<b>143</b>		<b>106,0</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>106,0</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 i)</b>							<b>106,0</b>
j) Matériel d'épuration de l'eau							–
Système d'épuration de l'eau	6	–	–	1	1	12,0	12,0
<b>Total partiel</b>	<b>6</b>		<b>–</b>	<b>1</b>	<b>1</b>		<b>12,0</b>
Fret (néant) (matériel devant être acheté localement)							–
<b>Total partiel</b>							<b>12,0</b>
Matériel prélevé sur les stocks excédentaires							–
<b>Total partiel, rubrique 6 j)</b>							<b>12,0</b>
<b>Total, rubrique 6</b>							<b>1 447,7</b>
<b>Total</b>							<b>2 905,4</b>

<sup>a</sup> Voir rapport sur l'exécution du budget de la mission au 30 juin 2001.

<sup>b</sup> Voir projet de budget pour 2001/02 (A/55/788).

## Annexe III

### Appui fourni par la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre à des entités de l'ONU et d'autres entités dans la zone de la mission

<i>Section fournissant l'appui/tâches accomplies par la Force</i>	<i>Entités bénéficiant de l'appui</i>
<b>Finances</b>	
Services financiers complets, y compris établissement du budget, gestion de l'allocation des crédits, comptabilité, établissement d'états financiers et établissement de rapports sur l'exécution du budget	Comité des personnes disparues
Règlement des factures des services collectifs de distribution et des dépenses de bureau et versement du traitement mensuel au personnel hors Siège	Groupe hors Siège des Volontaires des Nations Unies
Services financiers complets pour un agent local du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets inscrit sur les états de paie de la Force	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Règlement des factures mensuelles de téléphone local	Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Achat de billets d'avion et paiement d'avances de frais de voyage pour des nationaux chypriotes voyageant à l'étranger aux frais de l'Organisation mondiale de la santé	Organisation mondiale de la santé
<b>Personnel civil</b>	
Analyse et règlement des demandes de remboursement de frais médicaux du personnel à la retraite	Programme des Nations Unies pour le développement
Analyse et règlement des demandes de remboursement de frais médicaux du personnel en poste	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Établissement des documents nécessaires lors de la cessation des services	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
Établissement de cartes d'identité et coordination des mesures de sécurité	Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Volontaires des Nations Unies
Traitement de toutes les questions d'administration du personnel	Comité des personnes disparues

<i>Section fournissant l'appui/tâches accomplies par la Force</i>	<i>Entités bénéficiant de l'appui</i>
<b>Services électroniques</b>	
Fourniture de connexions par autocommutateur avec accès via le Siège	Base de soutien logistique des Nations Unies (location INTELSAT), Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets, Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
<b>Services d'appui</b>	
Transport de produits alimentaires, de vêtements, de courrier et de médicaments à destination du personnel en poste dans les zones enclavées	Comité international de la Croix-Rouge, Gouvernement chypriote
Appui technique et logistique complet	Comité des personnes disparues

## Annexe IV

### **Application des recommandations formulées précédemment par le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires**

---

*Recommandation**Suite donnée*

---

#### **Comité des commissaires aux comptes (A/55/5, vol. II)**

Le Comité a recommandé à l'Administration de supprimer toutes les divergences entre les inventaires, lesquels doivent être fondés sur le système de contrôle du matériel des missions, et d'adopter des mesures qui permettent d'assurer l'exactitude des inventaires, dont les données sur le matériel durable sont comptabilisées dans les états financiers.

L'Administration a souligné que les problèmes rencontrés étaient principalement liés à la mise en place du système de contrôle du matériel des missions, dont la maintenance relève du Département des opérations de maintien de la paix. Ce dernier procéderait donc aux rapprochements nécessaires et le Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité s'assurerait que les soldes d'ouverture figurant sur les états d'inventaire sont identiques aux soldes de clôture figurant sur les états de l'exercice précédent. Tout écart devra en outre être signalé dans les états financiers.

---

# Annexe V Organigramme

